

Assemblée générale annuelle de l'association sportive culturelle et d'entraide du Var

Tenue le 13 juin 2025, à LE VAL

Siège social : 244, avenue de l'Infanterie de Marine - 83000 Toulon cedex

Téléphone : 04 94 46 81 93

☆☆☆☆☆

Nombre d'adhérents présents :

43

 (P)

Nombre d'adhérents représentés (pouvoirs) :

34

 (R)

Nombre de votants

0

 (V=P+R)

Aucun quorum n'étant nécessaire conformément à nos statuts, l'assemblée générale peut valablement délibérer.

☆☆☆☆☆

ORDRE DU JOUR

Rapport moral

Rapports d'activités

Rapport financier et comptes de l'exercice clos

Rapport d'orientation

Projet de budget 2025

Renouvellement des membres du comité directeur

Renouvellement du (des) vérificateur(s) aux comptes

Fixation du montant des cotisations annuelles des membres

Questions diverses

☆☆☆

La présidente de l'ASCE 83, Sonia MAURICE-BÉLAY, remercie les personnes présentes et procède à l'ouverture de l'assemblée générale ordinaire.

Il a été établi une feuille de présence signée par chaque présent entrant en séance. Sont en outre précisés sur cette feuille de présence les membres de l'association à jour de leur cotisation, donc pour participer au vote.

La présidente présente la liste des 3 membres sortants du comité directeur et annonce qu'aucune candidature ne s'est présentée.

Parmi les 3 membres sortants, Isabelle MAGNIER (Trésorière) n'a pas souhaité renouveler sa candidature, Annick MILIANI n'a pas souhaité renouveler sa candidature et Florent GUIRADO est démissionnaire.

La présidente les remercie pour leur participation active au sein de l'association.

Rapport moral

La présidente fait lecture du rapport moral de l'exercice écoulé (annexe 1).

Elle remercie l'administration (DDTM – DREAL – Service des Pensions) pour les bonnes relations et les facilités accordées aux membres du comité directeur pour accomplir leurs missions.

Les présents n'ayant formulé aucune question, le rapport moral est soumis à vote.

Pour : 77

Contre : 0

Abstention: 0

Le rapport moral est validé.

Rapports d'activités

La présidente présente les activités générales de l'association pour l'exercice clos.

Les présents n'ayant formulé aucune question, le rapport des activités générales (voir annexe n°2) est soumis à l'approbation de l'assemblée.

Pour : 77

Contre : 0

Abstention: 0

Le rapport d'activités générales est adopté.

La présidente présente les **activités sportives** de l'association pour l'exercice clos.

Les présents n'ayant formulé aucune question, le rapport d'activités pour le secteur « **Sport** » (voir annexe n°2.1) est soumis à l'approbation de l'assemblée.

Pour : 77

Contre : 0

Abstention: 0

Le rapport d'activités « Sport » est adopté.

☆☆☆

La présidente présente les **activités culturelles** de l'association pour l'exercice clos.

Les présents n'ayant formulé aucune question, le rapport d'activités pour le secteur « **Culture** » (voir annexe n°2.2) est soumis à l'approbation de l'assemblée.

Pour : 77

Contre : 0

Abstention: 0

Le rapport d'activités « Culture » est adopté.

☆☆☆

La présidente présente les **activités entraide** de l'association pour l'exercice clos.

Les présents n'ayant formulé aucune question, le rapport d'activités pour le secteur « **Entraide** » (voir annexe n° 2.3) est soumis à l'approbation de l'assemblée.

Pour : 77

Contre : 0

Abstention: 0

Le rapport d'activités « Entraide » est adopté.

☆☆☆

Rapport financier sur les comptes de l'exercice clos

Isabelle MAGNIER, trésorière, présente globalement le rapport financier (annexe 3).

État de l'endettement et des disponibilités de l'association : le montant total des dépenses de l'exercice clos arrêté à 74 006.13 €, le montant total des recettes de l'exercice clos arrêté à 47 603.77 €.

Lecture du rapport de vérification des comptes, par Serge BRUNO, vérificateur aux comptes, faisant état de la bonne gestion des comptes de l'association pour l'exercice clos (compte-rendu en annexe 3.1), et propose le quitus suite à l'analyse des pièces comptables faite le 28 avril 2025 en présence de Isabelle MAGNIER, trésorière et Chantal BOUGON, secrétaire générale.

L'assemblée générale ayant terminé son examen des comptes annuels et de leurs annexes, la résolution suivante est mise aux voix.

Résolution :

Après en avoir délibéré, l'assemblée générale approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 tels qu'ils ont été arrêtés et donne le quitus au comité directeur de l'association.

Pour : 77

Contre : 0

Abstention: 0

Cette résolution est adoptée.

☆☆☆

Rapport d'orientation

La présidente présente le rapport d'orientation de l'association pour l'exercice 2025.

Les présents n'ayant formulé aucune question, le rapport d'orientation (voir annexe n° 4) est soumis à l'approbation de l'assemblée.

Pour : 77

Contre : 0

Abstention: 0

Le rapport d'orientation est adopté.

Projet de budget 2025

La présidente et la trésorière présentent le budget prévisionnel de l'exercice en cours tel qu'il a été adopté par le comité directeur de l'association.

La présidente et la trésorière se proposent d'apporter toutes précisions requises (annexe n° 5)

Résolution :

Après en avoir délibéré, l'assemblée générale approuve le budget prévisionnel annexé au présent compte-rendu, qui fait apparaître un total de dépenses de 46 030.00 € (montant total des dépenses prévisionnelles) et un total de recettes de 46 030.00 € (montant total des recettes prévisionnelles).

Pour : 77

Contre : 0

Abstention: 0

Cette résolution est adoptée.

☆☆☆

Renouvellement des membres du comité directeur

Les 3 membres sortants sont :

- | | | |
|---|---|----------------------|
| - Isabelle MAGNIER, trésorière | : | ne se représente pas |
| - Annick MILIANI, référente communication | : | ne se représente pas |
| - Florent GUIRADO | : | démissionnaire |
| | | |
| - Cécilia ANDRÉ, membre du comité directeur | : | démissionnaire |

De ce fait, il ne sera pas procédé au vote puisque qu'aucune candidature n'a été déposée.

En fin de séance, le comité directeur, réduit à 9 membres, s'est réuni pour voter la composition de ses membres et du Bureau.

Sonia MAURICE-BÉLAY	Présidente
Patrick BLOQUEL	1 ^{er} vice-président et gestionnaire UA
Chantal BOUGON	Secrétaire générale
Maryline LUCAS	Trésorière
Nadège LECROSNIER	Vice-présidente Sport
Sonia MAURICE-BÉLAY	Vice-présidente Culture
Patrick BLOQUEL	Vice-président Entraide

Evelyne MAUSHART

Alain BOSSU

Christophe JOLY

Renouvellement du vérificateur aux comptes

La présidente rappelle que le nombre maximal de vérificateur aux comptes fixé dans les statuts de l'association est de 1. Elle appelle le candidat à se présenter.

Après consultation et accord de Serge BRUNO, les membres présents votent à l'unanimité son renouvellement pour un mandat d'un an en tant que vérificateur aux comptes pour l'exercice 2025.

La candidature de Serge BRUNO est adoptée.

Fixation du montant des cotisations annuelles des membres

Résolution :

Sur proposition du comité directeur de l'association, l'assemblée générale décide de maintenir le montant de la cotisation annuelle de ses membres pour l'exercice 2025 comme suit : **12.00 €**

Pour : **77**

Contre : **0**

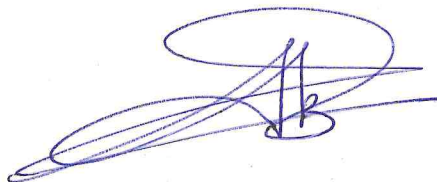
Abstention: **0**

Cette résolution est adoptée

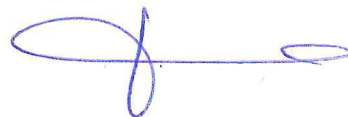
Questions diverses

☆☆☆☆☆

L'ordre du jour étant épuisé, la présidente procède à la clôture de l'assemblée générale ordinaire, la séance étant levée à 12h15.



La Présidente
Sonia MAURICE-BÉLAY



La Secrétaire générale
Chantal BOUGON

Association Sportive Culturelle
et d'Entraide du Var

ASCE 83

Préfecture du Var - DDTM83

ASCE 83

Bd du 112^{ème} Régiment d'Infanterie
CS 31209 - 83070 Toulon cedex